

THE VOICE OF BUSINESS

Le 18 juillet 2014

Comité permanent des finances
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Courriel : finapbc-cpb@parl.gc.ca

À l'attention du Comité permanent des finances

La Medicine Hat & District Chamber of Commerce a le plaisir de participer, au nom des milieux d'affaires du Sud-Est de l'Alberta, aux consultations prébudgétaires de 2014. La Chambre de commerce a six priorités qui se rapportent à trois des principaux thèmes fixés pour les consultations budgétaires; à savoir :

1. Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes
2. Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités
3. Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation

Résumé

Les six priorités de la Medicine Hat & District Chamber of Commerce sont les suivantes :

- 1. Accès aux passages frontaliers commerciaux :** Des efforts redoublés s'imposent pour éliminer les obstacles qui continuent d'empêcher l'expansion d'installations portuaires commerciales ouvertes 24 heures sur 24 et de promouvoir l'accès aux corridors commerciaux nord-sud. En mettant l'accent sur des installations portuaires plus efficaces, on augmenterait la compétitivité du Canada, on assurerait une meilleure gestion de la frontière, et on y gagnerait plus de poids économique.
- 2. Aide aux éleveurs dans le retrait des matières à risque spécifique (MRS) :** La hausse des coûts liée au retrait des MRS dans l'élevage entraîne un désavantage en matière de coûts pour les producteurs de bovins, les transformateurs et les vétérinaires canadiens. Pour maintenir la capacité d'abattage et rétablir la compétitivité de l'industrie bovine canadienne, le gouvernement fédéral devrait viser à changer la réglementation et à mettre en œuvre les politiques de manière à compenser les coûts et à harmoniser les réglementations canadienne et américaine.
- 3. Approche de bon sens de l'identification des produits du bétail et de la salubrité des aliments :** Des mesures législatives sur l'étiquetage du pays d'origine telles que celles adoptées par les É.-U. (COOL) sont des mesures protectionnistes, constituent un obstacle technique au commerce et sont jugées contraaires aux règles du commerce international, y compris à celles adoptées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les mesures COOL ont des répercussions très négatives sur le prix payé aux producteurs canadiens pour les exportations vers les É.-U., à telle enseigne que toute notre industrie de la viande rouge, en particulier le secteur porcin, est très désavantagée par rapport à ses concurrents et qu'elle pourrait péricliter. Il est impératif de régler rapidement les problèmes créés par les mesures COOL pour empêcher la marginalisation ou l'effondrement complet de l'industrie canadienne de la viande rouge.
- 4. Pénurie de main-d'œuvre :** Nombre d'entreprises subissent le contrecoup du récent ralentissement économique, mais le manque de ressources humaines à long terme reste pour elles une préoccupation majeure. Pensant au prochain essor économique, beaucoup s'inquiètent de la pénurie de main-d'œuvre qui se profile. Le Conference Board du Canada prévoit que d'ici 2020, il manquera au Canada près d'un million de travailleurs. Certes, notre pays a toujours utilisé l'immigration pour faire face à la rareté de la main-d'œuvre (due au faible taux de croissance démographique naturelle), mais le gouvernement peut se montrer plus efficace en l'espèce. Étant donné les avantages qu'apportent les immigrants, dans la plupart des cas comme main-d'œuvre qualifiée, la Chambre de commerce appuie le gouvernement fédéral dans les efforts qu'il déploie pour attirer et retenir des immigrants afin de soulager en partie les pénuries de main-d'œuvre. Cependant, l'emploi d'immigrants continue de poser plusieurs problèmes qu'il faut résoudre sans tarder.
- 5. Adoption et modification de protocoles pour la reprise de l'activité économique après une catastrophe pour toutes les entreprises :** Le Canada est exposé à tout un éventail de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, dont beaucoup peuvent causer des dégâts bien au-delà de leur épicerie (p. ex. le séisme de subduction auquel on s'attend sur la côte Ouest, une panne d'électricité dans le centre du Canada, le froid intense et les grosses chaleurs, les inondations annuelles massives dans les Prairies, les incendies de forêt, les

tornades dans le centre du Canada, les ouragans et les intempéries dans leur sillage). Le gouvernement doit mettre en place des plans pour être mieux préparé et pour mieux protéger le bien-être économique stratégique du Canada.

- 6. Indexation fiscale :** Quand on ajoute de nouvelles mesures au régime fiscal canadien, on s'assure généralement avant par des études approfondies que ces mesures cadrent avec la fiscalité canadienne existante. C'est pourquoi les nouvelles mesures s'accompagnent de différents seuils et limites, pour veiller à leur équité ou pour s'assurer que les objectifs stratégiques sont atteints et que le fardeau administratif créé n'est pas démesuré pour le contribuable. Malheureusement, après l'adoption d'une nouvelle mesure, les seuils et limites mis en place ne sont pas réexaminés pour s'assurer de leur équité et de leur pertinence administrative ultérieures. Les seuils existants devraient être mis à jour et les nouveaux seuils, être examinés et appliqués de manière uniforme.

La Medicine Hat & District Chamber of Commerce recommande que le gouvernement fédéral examine et mette en œuvre les recommandations suivantes en ce qui concerne chacune des priorités mentionnées. Ces résolutions donneront un moyen efficace de régler les problèmes qui existent, puis de créer un pays plus durable et plus résilient sur le plan économique.

La Medicine Hat & District Chamber of Commerce recommande que le gouvernement fédéral :

Accès aux passages frontaliers commerciaux

1. Accélère le dialogue avec ses homologues américains afin de s'assurer que les heures des postes frontaliers canadiens correspondent toujours aux heures des postes américains en ce qui concerne les horaires de service pour les voyageurs comme pour le commerce, et que les normes des installations sont équivalentes des deux côtés de la frontière.
2. Fasse en sorte de pouvoir partager des locaux de points d'entrée, dans la mesure du possible.
3. Veille à ce que les provinces qui connaissent de grands volumes d'échanges bilatéraux et une forte circulation dans leurs corridors routiers aient accès à des services frontaliers commerciaux suffisants 24 heures sur 24 et à ce que les provinces qui connaissent de grands volumes de commerce et des volumes de circulation élevés aient plus d'un seul point d'entrée commercial 24 heures sur 24 à service complet.

Aide aux éleveurs dans le retrait des matières à risque spécifié (MRS)

1. Travaille en collaboration avec l'industrie de l'élevage bovin afin de trouver une solution économique en matière de MRS jusqu'à ce que l'Agence canadienne d'inspection des aliments mette fin à ses politiques actuelles en ce qui concerne l'élimination des carcasses de bovins et à sa politique connexe relative aux MRS, afin de s'assurer que les transformateurs ne soient pas désavantagés par rapport à leurs concurrents américains.
2. Veille à ce que le Conseil Canada-États-Unis de coopération en matière de réglementation donne la priorité à l'harmonisation de la réglementation des MRS au Canada et aux États-Unis.
3. Collabore avec le gouvernement des États-Unis afin d'harmoniser les normes réglementaires canadiennes et américaines en ce qui concerne les MRS.

Approche de bon sens de l'identification des produits du bétail et de la salubrité des aliments

1. Continue de prendre des mesures commerciales pour lutter contre les aspects protectionnistes de la loi sur l'étiquetage du pays d'origine (COOL), y compris par la poursuite de négociations bilatérales, la coopération avec l'OMC et le recours à des mesures de rétorsion, au besoin.
2. Joue un rôle prépondérant dans la promotion des normes et des pratiques internationales les plus élevées en matière de salubrité des aliments applicables au commerce international pour tous les aliments et produits alimentaires périssables, afin d'unifier les normes de salubrité et de qualité des aliments et d'éliminer la nécessité d'une transformation séparée des aliments canadiens et américains.

Pénurie de main-d'œuvre

1. Travaille en collaboration avec les entreprises et leurs associations afin de définir des approches plus souples pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et aux problèmes survenant dans les programmes de travailleurs étrangers, tout en maintenant les normes canadiennes.
2. Trouve des solutions permanentes aux pénuries de main-d'œuvre chroniques en élargissant les modalités d'obtention de la résidence permanente, y compris en négociant avec le gouvernement fédéral pour élargir la catégorie de l'expérience canadienne afin de donner aux travailleurs temporaires étrangers semi-qualifiés ou peu qualifiés le droit de demander la résidence permanente après trois ans d'expérience professionnelle acquise auprès de leur employeur, en se fondant sur les recommandations de l'employeur, une vérification satisfaisante des antécédents, une expérience préalable appropriée dans le pays d'origine et des exigences minimales en ce qui concerne la maîtrise de la langue.
3. Mette sur pied un programme régional souple dans la politique fédérale de l'immigration qui lui permette de tenir compte des réalités de la disponibilité de travailleurs et de la performance économique des provinces et territoires.
4. Travaille en collaboration avec les gouvernements provinciaux au sujet de changements au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) qui tiennent compte des besoins particuliers des différentes provinces.

Adoption et modification de protocoles pour la reprise de l'activité économique après une catastrophe pour toutes les entreprises

1. Évalue le coût du financement des entreprises qui démontrent qu'elles ont besoin d'aide au lendemain d'une catastrophe naturelle.
2. Examine les lois sur la sécurité publique du Canada régissant la continuité des activités afin d'inclure toutes les entreprises qualifiées dans les protocoles afin qu'elles reçoivent une aide financière d'urgence pour mieux stabiliser l'économie touchée pendant la période de crise.
3. Élabore un programme pour faire connaître la nécessité de plans de continuité des activités – et les ressources nécessaires pour aider à leur élaboration –, avec la participation des chambres de commerce de tout le Canada.

Indexation fiscale

1. Augmente la valeur du remboursement de la TPS/TVH sur les habitations neuves ou indexe cette valeur sur les taux d'inflation, car la valeur du remboursement n'a pas changé depuis 1991.
2. S'assure que les dispositions fiscales existantes et nouvelles contenant des seuils et des limites prévoient une indexation annuelle.

Nous discuterons volontiers de façon plus approfondie et fournirons une documentation à l'appui sur tout aspect du présent mémoire, et nous sommes prêts à contribuer dans toute la mesure du possible à bâtir un Canada plus fort et plus prospère.

Avec nos salutations respectueuses,



Chris Hellman
Président, Conseil d'administration
Medicine Hat & District Chamber of Commerce

CC : LaVar Payne, député